



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Quebec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

**In-Service Support Marine / Soutien en Service  
Maritime**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**6C2**

**Gatineau**

**Quebec**

**K1A 0S5**

<b>Title - Sujet</b> Système de traitement des déchets	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8482-178586/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8482-178586	<b>Date</b> 2018-10-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$ISM-027-26959	
<b>File No. - N° de dossier</b> 027ism.W8482-178586	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-11-01</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Beaumier, Julie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 027ism
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 851-9981 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

### MODIFICATION 003

Cette modification 003 a pour but de corriger la numérotation dans la version française de l'Énoncé des Travaux et de répondre aux questions des soumissionnaires potentiels durant la conférence des soumissionnaires et la visite des lieux et autres questions reçues.

A l'annexe B Énoncé des travaux :

Supprimer :

5.2.7. Le STDS devrait pouvoir transformer des déchets dangereux traitables en déchets traités non dangereux.

Les déchets traités doivent être inertes et non dangereux et ne poser aucun risque de sécurité ni danger environnemental (aucune fermentation, combustion ni production de contaminants dangereux) pendant 30 jours, conformément aux conditions environnementales du tableau 1 (a. et b.). Il faut noter que cette exigence ne peut être respectée en encapsulant les déchets.

Insérer :

5.2.7. Le STDS devrait pouvoir transformer des déchets dangereux traitables en déchets traités non dangereux.

5.2.8 Les déchets traités doivent être inertes et non dangereux et ne poser aucun risque de sécurité ni danger environnemental (aucune fermentation, combustion ni production de contaminants dangereux) pendant 30 jours, conformément aux conditions environnementales du tableau 1 (a. et b.). Il faut noter que cette exigence ne peut être respectée en encapsulant les déchets.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.

---

Questions :

Q5 : Quel est le niveau d'impact requis pour le système de traitement des déchets solides?

A5 : Le niveau d'impact requis peut être trouvé dans l'annexe B, Para 9.2.1

Q6 : Est-ce que toutes les unités de traitement des déchets solides sont soumises à des essais d'impact?

A6 : Non

Q7 : Est-ce qu'il y a des détails spécifiques requis pour l'entraînement?

A7 : Le soumissionnaire doit inclure les items énoncés à l'annexe B, para 8.2 et l'annexe B, para 8.3. Le niveau d'entraînement requis est spécifié dans l'annexe C, appendice II.

Q8 : Comment les déchets traités seront entreposés et où?

A8 : Les déchets traités doivent être rassemblés et emballés comme défini par le soumissionnaire. Les déchets emballés seront entreposés dans le compartiment de manutention des déchets solides.

Q9 : Pouvez-vous clarifier le terme encapsulant?

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-178586/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-178586

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
027ism.W8482-178586

Buyer ID - Id de l'acheteur  
027ism  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

A9 : Les déchets traités doivent être inertes et non-dangereux pour 30 jours comme le stipule l'annexe C, Para 5.2.7. Les déchets traités doivent être inertes et sans bactéries et ou autres micro-organismes. Les déchets solides simplement emballés qui ne rencontrent pas ce critère dans des contenants scellés (encapsulant) ne sont pas acceptables dû à la possibilité d'activités biologiques ou chimiques.

Q10 : Est-ce qu'il y a une grandeur spécifique pour les sacs des déchets solides?

A10 : L'Annexe C ne stipule aucune grandeur de sacs spécifique pour les déchets traités. Le soumissionnaire devrait spécifier la grandeur des sacs pour les déchets traités. Les restrictions de poids dans l'annexe C, Para 5.1.10 devront être considérées pour la grandeur des sacs.

Q11 : Demandons des dessins additionnels des cheminées du navire ainsi que du compartiment de manutention des déchets solides.

A11 : Les dessins demandés des cheminées du navire ainsi que du compartiment de manutention des déchets solides sont disponibles sur demande auprès l'autorité technique [Julie.Beaumier@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Julie.Beaumier@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

Q12 : Référence annexe C, para 5.1.10, est-ce que le poids spécifié est applicable aux restrictions des poids levés au-dessus de la taille?

A12 : Le poids spécifié sera utilisé pour la gamme complète des mouvements de l'opérateur.

Q13: Référence annexe C, Para 5.1.12, quel sont les procédures et documents requis pour les tests acoustiques?

A13 : Les procédures détaillées pour les tests acoustiques et les mesures sont spécifiés dans les OTFC D-03-003-012-SG-000.

Q14 : Sous quelle classification de standards ont été construits les navires de Classe Halifax?

A14 : Les navires de Classe Halifax ont été construits sous aucune Classification de standards.

Q15 : Référence annexe C, para 5.2.6, où vont les conduits de drainage du compartiment des déchets solides?

A15 : Les conduits de drainages vont dans le système des eaux grises.

Q16 : Référence annexe C, para 5.4.2.1, Est-ce que l'Enveloppe de l'Équipement Primaire partage les enveloppes d'entretien avec l'équipement monté à l'avant de l'enveloppe de l'équipement primaire?

A16 : Non

Q17: Référence annexe C, para 5.7.4, Est-ce que Canada peut fournir une liste des produits nettoyant à bord des navires?

A17: Canada ne fournira pas une liste des produits nettoyants utilisés à bord des navires. Les soumissionnaires doivent fournir une liste des produits nettoyants requis pour leurs systèmes en accord avec le critère.

Q18: Où vont les conduits de ventilation sur le côté tribord de la mezzanine?

A18: Référence Figure 1 ci-dessus pour l'information sur la ventilation

Q19: Référence annexe C, Para 5.4.2.2, pourquoi il y a-t-il une profondeur maximum de l'unité spécifiée?

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-178586/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-178586

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
027ism.W8482-178586

Buyer ID - Id de l'acheteur  
027ism  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

A19: La mesure de profondeur est reliée à l'espace limité entre les lanceurs de missiles et la superstructure sur les ponts supérieurs à l'extérieur du compartiment de manutention des déchets solides. Les missiles ne seront pas enlevés pour permettre une installation de tout équipement proposé.

Q20: Quel sont les conditions environnementales à l'intérieur de l'espace?

A20: Les conditions environnementales peuvent être trouvées dans l'Annexe C, Para 5.1.11, Table 1.

Q21: Quel est la grandeur de l'enveloppe et le réservoir de carburant?

A21: L'Annexe C ne spécifie pas les dimensions de réservoir de carburant. Le soumissionnaire doit spécifier le besoin d'un réservoir de carburant dans la proposition du soumissionnaire. Le réservoir de carburant doit avoir la capacité d'être installé à l'intérieur de l'enveloppe primaire, Annexe C, Para 5.4.2 ou de l'enveloppe d'équipement secondaire, Annexe C, Para 5.4.3.

Q22: Est-ce qu'il y a des restrictions de couleurs sur l'équipement proposé?

A22: Il n'y a pas de restrictions mais, AMS-STD-595A code 16480 – Canada 501-109 satiné est la couleur préféré pour les compartiments intérieures.

Q23 : Est-ce que les essais d'impact fait partie du prix de la soumission?

A23 : Aucune ligne dans la Base de Paiement pour les couts d'essai.

Q24 : Quel est l'exigence en ce qui concerne contenu canadien?

A24 : Il n'y a aucune exigence pour le contenu canadien.

Q25 : Est-ce que l'ensemble des documents sont requis avec la soumission?

A25 : Non, les documents sont un livrable après l'émission du contrat. Voir résumé des produits livrables, EDT annexe B para 13.2 Tableau 2.

Q26 : Est-ce que les documents sont restreints au format grandeur de papier Nord-Américain comme ces grandeurs ne sont pas disponibles de façon générale en Europe.

A26 : Grandeur de papier – 8.5" x 11", équivalent métrique A4 ou autre équivalent sont acceptables.

Q27 : Est-ce que 2 différentes compagnies peuvent présenter le même produit/machine pour cette soumission.

A27 : Oui, si un produit rencontre les exigences plus d'une compagnie pourrait proposer le même produit mais il faut que les deux soumissions soient complètement séparées. Pour qu'une soumission soit conforme, la compagnie doivent avoir envoyé un représentant à la conférence des soumissionnaires et la visite des lieux et doit rencontrer tous les critères obligatoires.

Q28 : Dans l'annexe D, article 005, un prix ferme en dollars canadiens est demandé pour chaque formation sur l'utilisation et la maintenance. Nous assumons que ce prix n'inclut pas les frais de déplacement et de subsistance. Est-ce correct?

A28 : Correct. Les frais de déplacement et de subsistance seront remboursés selon l'article 007 de la Base de Paiement.

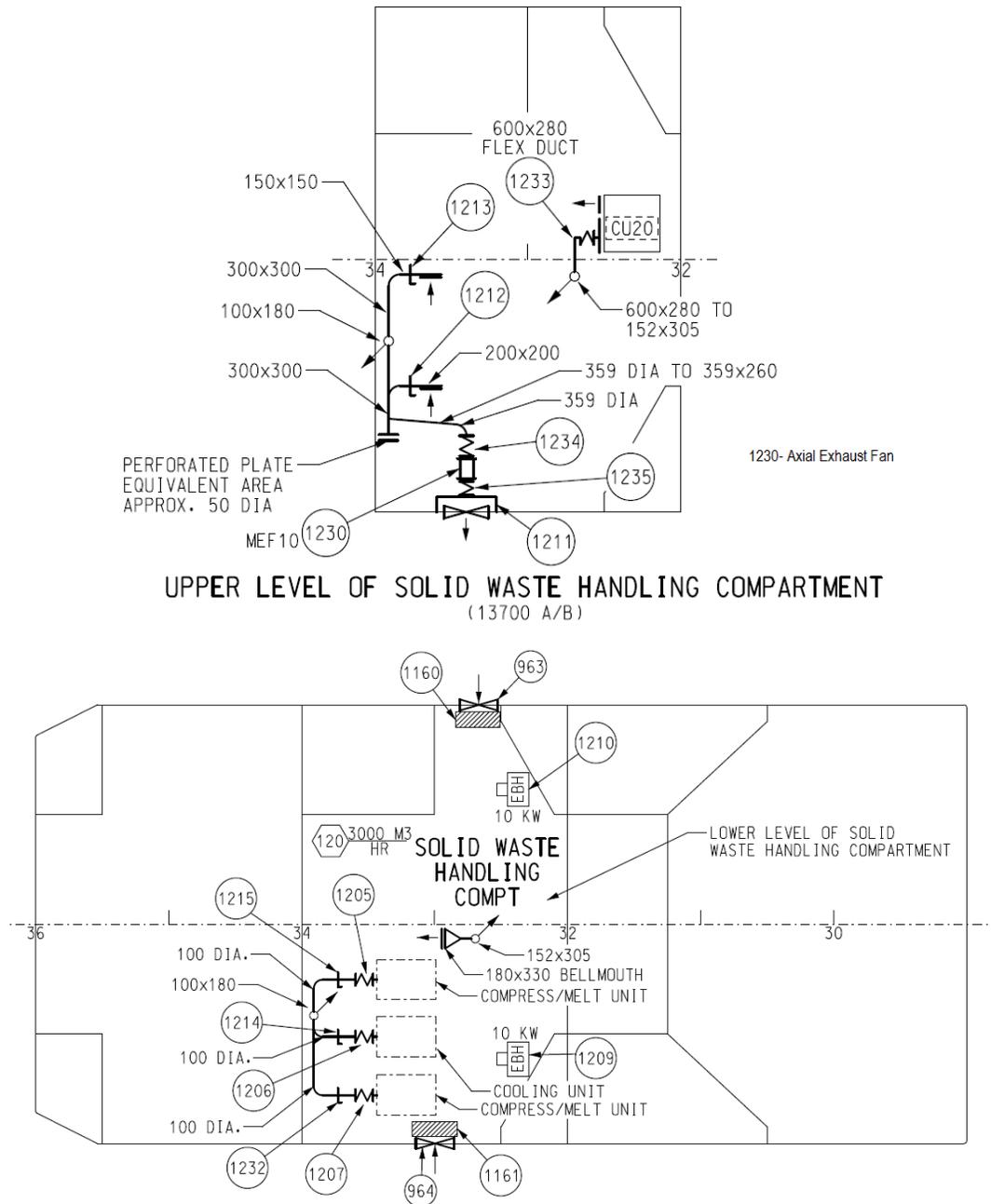


Figure 1- Ventilation Details Upper (Mezzanine) and Lower Level Solid Waste Handling Compartment

Figure 1- Détails Ventilation niveau supérieur (Mezzanine) et niveau inférieur Compartiment de Manutention des Déchets Solides

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-178586/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-178586

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
027ism.W8482-178586

Buyer ID - Id de l'acheteur  
027ism  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Anglais	Français
Flex Duct	Conduit Flexible
Perforated Plate Equivalent Area	Surface Équivalente Plaquette Perforée
Axial Exhaust Fan	Ventilateur longitudinal/axial d'échappement
Upper Level of Solid Waste Handling Compartment	Niveau Supérieur du Compartiment de Manutention des Déchets Solides
Bellmouth	Hotte/Évasement
Lower Level of Solid Waste Handling Compartment	Niveau inférieur du Compartiment de Manutention des Déchets Solides
Compress/Melt Unit	Unité Compression/Fonte
Cooling Unit	Unité de refroidissement
Solid Waste Handling Compartment	Compartiment de Manutention des Déchets Solides.